

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DÉCEMBRE 2023

PROJET NUMÉRIQUE ET ROBOT À L'ÉCOLE

Monsieur le Maire présente le dossier concernant le projet numérique et robot à l'école, qui consiste à initier les enfants à l'informatique dès la primaire et la maternelle avec du matériel approprié à chaque niveau de classe.

L'objectif est de préparer les élèves aux nouveaux programmes de collège qui s'appuient fortement sur l'outil informatique.

Ce projet consiste en l'installation de 24 ordinateurs et 12 robots éducatifs (BlueBots) répartis dans les 4 sections.

L'éducation Nationale finance à 100% le coût de ce projet.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré soutien à 6 voix pour et 2 voix contre le projet Numérique.

SUBVENTION CFA 37 – TOM CAILLON

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de la part du BTP CFA 37, concernant l'élève Tom CAILLON apprenti en Travaux Publics et résidant d'Argenvilliers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accorde une subvention d'un montant de 50€.

INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BP 2024

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités :

« Jusqu'à adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 25% des crédits d'investissement de 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

TRAVAUX 2024

Monsieur le maire fait un point sur les différents travaux à effectuer en 2024 (église, SDF, voirie...)

Le Maire présente au Conseil Municipal les devis des entreprises Servi Cana et Jules TP concernant les réparations des buses bouchées par des racines Route de Thiron.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le devis de l'entreprise Servi-Cana et charge le Maire de faire la demande de subvention FDI.

QUESTIONS DIVERSES

- **Date des vœux du Maire**

Monsieur le Maire propose la date du 7 Janvier 2024.

Le conseil Municipal fixe la date de présentation des vœux au 7 janvier 2024 à 11h.

- **Mise en place d'un composteur**

Monsieur le maire propose d'installer un composteur dans le cadre de la politique de recyclage afin de diminuer autant que possible les volumes traités par le SICTOM, jusqu'à l'incinération (poubelles ménagères) et ainsi éviter de « brûler de l'eau ».

Il est demandé aux citoyens de recycler toute matière organique.

Dans cette démarche Monsieur le Maire, propose d'installer un composteur mutualisé à l'usage des Argenvillois au niveau des bacs de recyclage de la commune, par exemple.

Le Conseil municipal se laisse un temps de réflexion pour se décider sur l'installation d'un bac composteur et s'interroge notamment sur les risques éventuels de dérives pouvant entraîner un surcroît de maintenance.

- **Point sur les zones d'accélération et de développement des énergies.**

Madame la 1^{ère} Adjointe expose au Conseil le Compte Rendu de la réunion avec le Préfet et son Directeur de service départemental, sur l'application de la nouvelle loi du 10 Mars 2023 portant sur l'accélération des énergies renouvelables.

- **Point sur la sécurité des élus**

La gendarmerie nationale met en place une application mobile « Gend'élus », dédiée à la protection des élus.

- **Point église**

Dernier rendez-vous sur site le 29 novembre dernier. La municipalité est en attente du retour de l'architecte en charge du dossier.

- **Point travaux voirie**

Le Maire expose au Conseil le Compte Rendu de la commission de voirie qui s'est réunie le 25 Novembre 2023.

- **Chemin Oursière**

Mise en place de calcaire afin de faciliter l'accès à l'employé de commune.

- **Horloge mairie**

Le Conseil Municipal charge Madame LECOMTE de l'étude de la remise en fonctionnement de l'horloge en fronton de Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Tous les membres présents ont signé.

Prochaine réunion le 13 Janvier 2024